

Réf: Dossier 376940

Avis de constitution

SOCIETE « A2S TRANSPORT »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ABOBOTE
non loin du collège ADAMA SANOGO, Lot 800, Ilot 64

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/12/2024 , et enregistrés le 13/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « A2S TRANSPORT »

Objet :
-VTC
-taxi communal
-location et vente de véhicules
-vente de pièces détachées
divers

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ABOBOTE
non loin du collège ADAMA SANOGO, Lot 800, Ilot 64

Dirigeant(s) M ZANA YANN PATRICK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00694 du 13/02/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°09605/GTCA/RC/2025 du 13/02/2025

